

Paragraphe 16

Êtes-vous favorable à un renforcement de l'action de l'UNESCO dans le domaine des TIC au service de l'éducation ? Quelles orientations et modalités d'action proposeriez-vous (par exemple l'utilisation accrue des TIC dans l'éducation, l'initiation aux TIC, la création de centres de formation multimédias, l'utilisation des TIC dans la formation pédagogique) ? Quelles autres propositions souhaiteriez-vous faire au sujet de l'action de l'UNESCO dans le domaine de l'utilisation des TIC au service de l'éducation ?

Réponse du Canada

Le Canada préconise une utilisation accrue des TIC à des fins éducatives, mais précise que l'utilisation de TIC et l'accès à Internet ne sont pas synonymes. Par conséquent, toutes les formes de TIC, depuis la radio, les bibliothèques et les centres d'apprentissage multimédias jusqu'aux cédéroms et à l'accès à Internet, dans la mesure du possible, doivent être utilisées.

L'accent doit continuer d'être mis sur une éducation de qualité accompagnée de résultats concrets plutôt que sur des indicateurs quantitatifs tels que le nombre de pays, d'institutions ou de personnes ayant accès à Internet. Il est essentiel que les enseignants développent une culture des TIC et bénéficient d'une formation continue en la matière. Toutefois, cela s'avère souvent coûteux et la formation doit être maintenue et améliorée pour suivre l'évolution de la technologie. Autrement dit, l'apprentissage continu et le maintien des connaissances doivent faire partie intégrante de tout plan d'action élaboré dans ce sens.

Sciences exactes et naturelles

Paragraphe 17

Êtes-vous d'avis qu'il convient de maintenir pour le GP II la même priorité principale que dans le document 32 C/5 approuvé ? Estimez-vous que, si la priorité principale est maintenue, elle devrait être mieux ciblée du point de vue du contenu de programme ? La priorité principale du document 33 C/5 devrait-elle être encore renforcée au moyen d'une augmentation des ressources ? Préféreriez-vous qu'une nouvelle priorité principale soit fixée pour le GP II ? Dans l'affirmative, laquelle ?